

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CODIR

DU SAMEDI 03/02/2024

A PRINGY

Etaient présents : Annie ALEXANDRE, Jean Marc ANCEAUX, Michèle BECQUEMIN, Pascal BOUTROUE, Annie BRISSOT, Pierre CLARENS, Christian DERAPPE, Françoise DOUCHET, Alain FAUDOT, Serge JOSEPH, Patrick LARRIEU, Olivier MANGIN, Brigitte MARTIN, Joël MOLAC, Jean-Mary MONTEAN, Frédéric MONTOYA, Christian PLANTA, Fabrice POURADIER, Danielle TRARIEUX, Marie Christine VINCENT

Absents avec pouvoir : Jean-François BOURDETTE, Geneviève ESCALAIS, Alain MARCELOT, Christian MOYANO

➤ **PREPARATION DE L'AG du 24 FEVRIER**

Les convocations ont été adressées aux présidents, aux membres du bureau et du CODIR le 11 janvier ainsi que l'appel à candidatures pour les postes d'administrateurs.

4 administrateurs qui étaient en renouvellement de mandat se représentent (Jean-Marc ANCEAU, Jean-François BOURDETTE, Brigitte MARTIN, Fabrice POURADIER), 1 personne cooptée lors de la dernière AG, Olivier MANGIN, se présente, 1 administrateur, Annie ALEXANDRE ne se représente pas, et 2 démissions ont eu lieu en 2023 (Gabriel ROYER et Christian PELUX)

2 candidatures ont été reçues :

-José RODRIGUES, Président de l'association Pas à Pas à Savigny le Temple, animateur de Marche Nordique

-Jean-Yves BOURGEOIS adhérent de l'association Les Gobe Chemins, titulaire du Brevet Fédéral, baliseur et tuteur pour les stagiaires en formation

Abstentions : 0 Votes contre : 0 candidatures acceptées à l'unanimité

Danielle donne lecture de l'ordre du jour de l'AGO

Elle sera précédée d'une AGE pour le vote concernant le projet de modification des statuts (passage du nombre de mandats du président de 2 à 3 mandats).

Cet ordre du jour sera adressé au plus tard 15 jours avant l'AG.

Frédéric rappelle que sera également débattue en AG la proposition de la FFRP d'augmenter le coût de la licence de 2,60 €.

➤ **PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR**

Serge intervient pour signaler que les documents ont été adressés trop tard aux membres du CODIR (la veille de la réunion) et que par conséquent ils sont dans l'incapacité de se prononcer sur les sujets évoqués sans avoir eu le temps de les étudier, avec le risque de voir transformer le CODIR en chambre d'enregistrement des décisions.

Frédéric prend acte et présente les excuses du bureau, sachant que l'envoi tardif est en fait du au déménagement des bureaux du CODERANDO77 qui a monopolisé les deux salariées sur la semaine écoulée.

Alain rappelle qu'au contraire de ce qui a été dit, le souhait de ces modifications était justement de redonner la gouvernance au CODIR, ramenant le rôle du Bureau à la gestion des affaires courantes et à la préparation des sujets à présenter au CODIR.

Ces projets de modifications ont par ailleurs déjà été présentées lors de la réunion du CODIR du 15 décembre 2023.

Un groupe de travail composé de Danielle, Olivier, Alain et Lydie s'est réuni pour rédiger et réactualiser les articles, l'article 9 reste à écrire.

Suite à une question de Christian DERAPPE, il est confirmé que c'est l'AG qui doit au final se prononcer et adopter les modifications du RI.

Le point concernant la modification de la durée du mandat du président relevant des statuts peut être vu en AG dans la mesure où personne ne s'y oppose.

Après de nombreux échanges amenant à considérer que le Comité Départemental peut continuer à fonctionner avec les textes actuels, et afin de permettre au groupe de travail de finaliser la rédaction des articles à modifier, il est proposé que soient présentés à l'AG :

- la modification des statuts par rapport à la durée du mandat du président en AGE
- le report des modifications du Règlement Intérieur qui seront finalisées et présentés lors d'une prochaine AGO (éventuellement en Visio).

➤ **PREPARATION DU CODIR SUITE A L'AG**

Les statuts font obligation de réunir le CODIR dans les 15 jours suivant l'AG pour désigner son Bureau.

Frédéric indique que le premier CODIR se fera sous forme de séminaire un samedi pour permettre aux membres salariés d'être présents. Il souhaite que chaque responsable actuel ou en devenir puisse présenter ses fonctions et ses missions à cette occasion.

La date est fixée au samedi 2 février 2024.

Celles et ceux qui auraient des suggestions à faire peuvent les adresser à Frédéric.

➤ **POINT SUR LA GRANDE RANDONNEE VERS PARIS**

Christian indique que l'organisation progresse bien même s'il reste quelques points à régler, il fait un rappel des trajets Sud et Est.

L'arrivée à Montereau est prévue et organisée de même que celle de Moret.

Le 4 mai l'arrivée à Fontainebleau se fera Place de la République, et les marcheurs repartiront le 6 mai d'Avon pour arriver à Melun, Place Praslin ou aura lieu le pot d'arrivée

La journée de repos à Fontainebleau est organisée avec une visite GRATUITE du château.

Annie BRISSOT proposera l'après-midi une petite randonnée d'à peine 10 km pour présenter la forêt et les sentiers bleus.

Frédéric rappelle la nécessité de rester dans les limites du budget et d'essayer autant que possible de faire financer les pots d'arrivée par les Offices de Tourisme.

La branche Sud aura 4 ambassadeurs avec logement possible chez des adhérents.

Sur la branche Est, une modification a été nécessaire sur la première étape, les marcheurs venant de l'Aine ayant choisi d'arrêter l'étape à Luzancy ou le pot d'arrivée avait été prévu par eux avec la Mairie. Le 4 mai l'étape repartira donc de Luzancy jusqu' à La Ferté Sous Jouarre ou est prévue l'organisation d'une marche d'endurance.

L'arrivée à Montceaux Les Meaux est organisée.

A Meaux l'arrivée est prévue dans les jardins de l'Archevêché, et la journée de repos le 7 mai est organisée avec une visite de la ville.

Pour la journée du 8 mai, le piquenique n'est pas possible sur la base de Loisirs de Vaires, il y a une possibilité sur les bords de Marne ou la Mairie installera des tables.

A Champs sur Marne il y aura prise en charge par le département voisin, mais subsiste le problème de l'ouverture des grilles du Château de Champs.

Sur l'aspect financement, à ce jour via la FFRP

- 11 étapes à 160€ = 1760€

- Au Sud 4 ambassadeurs à 40€ *6 étapes = 960€

- A l'Est 2 ambassadeurs à 40€* 5 étapes = 400€

Une réunion est prévue au Comité Régional pour la répartition de la subvention allouée.

Frédéric rappelle qu'étant donné les nécessités budgétaires avec la diminution des sommes prévues au budget pour la communication, et le coût du car prévu pour Meaux entre Le Musée de la Grande Guerre et la base olympique de Vaires, le matériel de communication proposé par la FFR sera utilisé pour les étapes.

Il fait part d'un partenariat existant au niveau de la Fédération avec GROUPAMA, qui se met en place sur le département avec possibilité de partenariat avec les clubs : GROUPAMA prendra en charge les pots d'arrivée de Meaux et Fontainebleau.

Une question est posée sur l'hébergement à Meaux où 3 nuits sont à prévoir pour les ambassadeurs : il existe un hôtel style 1ère Classe mais aussi une possibilité d'hébergement par des adhérents (proposition de Jean Marc ANCEAUX).

En ce qui concerne les autres activités :

-Pierre annonce une animation Marche Nordique le 8 mai entre Vaires et Champs sur Marne sur le chemin de halage, le but étant surtout de présenter la Marche Nordique. Il y aura également à Champs une possibilité de démonstration de Bungy Pump

-Jean-Mary organisera une Rando Ranté le 3 mai à Moret et le 6 mai à Meaux

-Marche d'endurance à La Ferté Sous Jouarre le 4 mai et Marche Audax le même jour à Fontainebleau

Christian rappelle l'urgence de fournir rapidement les noms de tous les ambassadeurs.

➤ **POINT SUR LA RANDO DES TROIS CHATEAUX LE 28 AVRIL**

Patrick annonce que tous les parcours sont validés et terminés.

Le remplacement du 42 km par une boucle en forêt a été refusé, on conserve donc le parcours précédent avec quelques modifications.

Le 14 km reste à Melun avec un départ Place Praslin.

Le 28 km devient 21 km avec un départ à Vaux Le Vicomte, le 21 km de Bombon passe de 21 à 24 km et passera par le site de la FDC77.

Un parcours de 14 km est maintenu en Marche Nordique.

Les parcours pour les personnes à mobilité réduite seront de 3, 5 km et 7 km.

Le 7 km repasse au Château d'Aulnoy ou des activités pour les enfants seront prévues (acrobranche). Un départ de joëlettes est également prévu à Aulnoy.

Un appel à volontaires sera fait.

Pour les serre-files : sur tous les circuits en ligne qui vont à Blandy, les serre-files suivront, pour les circuits en boucle il y aura 2 équipes de serre-files, le débalisage se fera soit le soir après 17h soit le lendemain matin.

La communication est prévue à partir du 28 février.

Le financement est compliqué à obtenir des partenaires publics.

La rando Nature et Citadine aura lieu le 13 octobre à Rentilly

➤ **POINT SUR LE RANDO CHALLENGE** par Brigitte et Pascal

Il s'agit d'une randonnée par équipes sur des circuits déterminés jalonnés par des questionnaires. Il y aura un circuit « découverte » et un circuit « compétition »

Le rando-challenge aura lieu le 9 juin à Coulommiers, au gymnase du Parc des Capucins

Ce rando-challenge a une vocation régionale, ce qui veut dire que le Comité Régional prend en charge tous les frais d'organisation.

La prochaine réunion de préparation aura lieu fin mars.

➤ **POINT SUR LA COMMUNICATION DU CODERANDO 77**

Frédéric confirme le redémarrage de la Newsletter avec Christian MOYANO, en s'inscrivant dans la régularité pour une parution tous les deux mois, avec des rubriques : régulières : « un jour, un club », « Retour sur... », « Au fil des saisons »

Elsa devrait à l'avenir s'occuper plus des aspects communication, avec un passage sous site fédéral (en cours de modification).

L'objectif est la réduction du budget communication.

Le travail de Luc sera désormais fait sur commande et BAT, à raison d'un flyer par an par association.

Frédéric sollicite les idées des uns et des autres qui seront les bienvenues pour les articles de la Newsletter.

➤ **POINT SUR LES SALARIEES**

Lydie travaille actuellement à 80% soit 28h hebdomadaires et Elsa est à 45% soit 16h hebdomadaires.

Elsa était en CDD jusqu'au 31 janvier et une embauche en CDI au 1^{er} février lui a été proposée. Elle a accepté sur les mêmes bases pour l'instant, avec le même type de contrat et les mêmes missions.

L'éventualité d'une évolution sur le temps de travail est envisagée, avec un maximum de 19h hebdomadaires, ainsi que l'évolution de ses missions, un bilan étant prévu dans 6 mois.

Elsa a dans son parcours des compétences en communication et en comptabilité.

Le projet d'évaluation est fixé à fin juin afin de trouver les formations adéquates pour Elsa, lui permettant d'accéder à de nouvelles missions.

L'objectif à terme sera le retrait des prestataires externes.

Sur la partie salariale, la convention collective du sport a fixé l'évolution du salaire minimal pour chaque groupe. Pour Elsa l'augmentation a été de 2,35% et pour Lydie, dans un groupe

différend elle aurait dû être de 1,11%. Du fait de cette différence, l'évolution du salaire de Lydie est proposée à 3%.

Question de Christian : à la suite de la démission de Christian PELUX, il n'existe plus personne pour s'occuper de la gestion des fiches. Est-ce qu'Elsa pourrait avoir une mission dans ce sens en lien avec un(e) bénévole ?

Frédéric affirme l'importance de mettre en valeur nos éditions, nos fiches et nos itinéraires, et la nécessité de réfléchir à ce sujet lors du séminaire de mars.

Michèle BECQUEMIN se dit heureuse d'entendre le discours de Frédéric par rapport à la mise en valeur des éditions, et serait d'accord pour poursuivre le travail qu'elle faisait avec Christian PELUX, avec Elsa le cas échéant.

➤ **PRESENTATION DU BUDGET 2024**

Olivier remet à chacun un exemplaire des documents budgétaires (état préparatoire au bilan actif, état préparatoire au compte de résultat, budget prévisionnel 2024)

Le résultat de l'exercice est en négatif de -22 600 €.

Olivier commente les documents remis et s'engage à une présentation analytique pour le prochain budget.

Il présente le bilan et le budget prévisionnel par le biais de différents graphiques :

- Synthèse 2023
- Evolution des résultats
- Situation comparée des charges
- Détail des écarts /charges
- Détail des écarts/produits

Le budget prévisionnel 2024 est présenté à l'équilibre pour 164 600 €.

On constate un manque d'anticipation des dépenses, d'où la nécessité d'être plus précis sur la préparation des grands événements, l'estimation des frais de déplacement.

Le montant des dépenses de participations aux événements en 2023 est en nette augmentation, du fait entre autres de l'organisation du TSM.

Les subventions sont en deçà de ce qui est attendu, notamment celle de l'Agence Nationale du Sport.

Pour la situation au bilan, l'affectation du déficit se fera en report à nouveau

➤ **POINT SUR LA REUNION DES ANIMATEURS MARCHE NORDIQUE**

La réunion s'est tenue le 6 janvier et a regroupé 30 personnes dont 26 marcheurs nordiques, les participants se sont montrés satisfaits et motivés.

Les évènements à venir sont le 8 mai sur La Grande Randonnée vers Paris, le Trail MN de Brie Comte Robert le 25 mai, le Trail MN de Rentilly le 19 octobre.

Beaucoup d'échanges ont porté sur les formations et les demandes de remise à jour des compétences.

Une formation au Brevet Fédéral de Marche Nordique vient d'être mise en place.

Patrick indique qu'une modification des prérequis a eu lieu au 1^{er} janvier, et qu'en outre il existe une possibilité de formation pour acquérir les prérequis.

Frédéric mentionne la possibilité d'utiliser le tutorat, mais il y existe un manque important de volontaires pour le tutorat.

Patrick annonce la création d'un groupe de travail au niveau du 77 pour évaluer les problèmes et les besoins, il propose de mettre en place des stages pratiques.

➤ **POINT SUR LA RENCONTRE AVEC LES ANIMATEURS DE RANDO SANTE**

Cette réunion a eu lieu le 16 janvier et a réuni 21 participants. Les échanges ont eu lieu sur les problématiques rencontrées dans l'activité de chacun.

Une réflexion a eu lieu sur la formation, avec le constat que le niveau demandé pour les formations est considéré comme trop élevé.

Le bilan des activités menées dans le cadre de la Rando Santé s'avère cependant très positif et le weekend Rando Santé remporte un vif succès.

En 2024, ce weekend aura lieu les 15 et 16 octobre à Chartres, et une journée est envisagée à Vaux le Vicomte.

Jean-Mary indique qu'il est très souvent sollicité par de nombreuses associations pour des aides financières auxquelles il ne peut répondre.

Il a également reçu de nombreuses demandes concernant l'intervention de la nutritionniste de Forcilles, lors de la Journée des Présidents et des Bénévoles, qui a été très appréciée. Cette personne exerce maintenant à l'Hôpital de La Pitié, mais accepterait le cas échéant de faire ponctuellement d'autres interventions.

➤ **ACTUALITES DES COMMISSIONS**

✓ **La commission Formation**

Joël fait part d'un bon taux de remplissage des stages, mais il reste encore des places au stage CGO : un dernier rappel par mail va être fait, et s'il n'y a pas d'autres candidats le stage sera mis en ligne pour être accessibles aux adhérents d'autres départements.

La possibilité de remettre en place les stages payants est évoquée, sujet à réfléchir.

Au niveau de la formation BF, 7 candidats du département 77 sont inscrits et se regroupent pour travailler ensemble.

Patrick annonce la mise en place d'un groupe de travail destiné à revisiter le CARP, il est preneur de toutes les observations, suggestions et avis sur ce sujet.

En ce qui concerne la Formation Immatriculation Tourisme, il n'y a pas à ce jour de formateur.

✓ **La commission Sentiers et Itinéraires**

Un point sera fait au CODIR de Mars

✓ **La commission Pratiques et adhésions**

Danielle indique que nous avons perdu 1,2% d'adhérents par rapport à 2023

Sur la saison 2022/2023 nous avons 5 809 adhérents, 131 Pass Découverte et 84 clubs affiliés.

Pour la **saison 2023/2024 nous avons à ce jour 5 734 adhérents**, 50 Pass Découverte et 83 clubs sont affiliés, dont 2 nouveaux clubs : Nordic Trail & Co à Nangis et Tous en Rando en remplacement du club « USB Rando pour Tous », club de Jean François Bourdette et Patrick Larrieu.

3 Clubs ne se sont pas réaffiliés : Rando Pour Tous, Pas à Pas les randonnées Moussignoles et Loisirs et Création.

Les demandes de PSD ont été faites par les clubs pour un montant de 1 500 €.

✓ **La commission Editions**

Michèle signale qu'actuellement une cinquantaine de fiches sont prêtes à être éditées et demande si elle peut envisager de reprendre ce travail avec Lydie ou s'il faut attendre l'évolution de la situation d'Elsa.

Frédéric propose d'en parler avec Lydie qui est actuellement très occupée avec la préparation de La GRVP, et suggère d'envisager le redémarrage de la commission édition à partir de la mi-mai.

➤ **ATTRIBUTION DES MEDAILLES JSEA session juillet 2024**

Frédéric annonce l'attribution de la médaille de bronze JSEA pour Marie-Christine VINCENT et Bernard TESTA, sur la session juillet 2023.

Les dossiers sont déposés pour la session de janvier 2024 pour Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Nelly VALLEE, Serge JOSEPH.

Pour la promotion de juillet 2024 Frédéric souhaite proposer Brigitte MARTIN, membre du CODIR et Présidente du club de Coulommiers depuis 20 ans.

➤ **INFORMATION SUR LES DROITS D'AUTEUR**

Frédéric fait part d'une note fédérale sur les droits d'auteur à la suite d'une interpellation d'un club qui s'est vu infliger le paiement d'une amende pour avoir utilisé dans ses publications une photo prise sur internet.

Cette note concerne l'utilisation des photographies sur internet et leur droit de reproduction, soumis à droits d'auteur. Il est recommandé d'être prudents par rapport aux utilisations de photos.

➤ **AGENDA**

Dans le projet de modifications du RI, il a été envisagé d'augmenter le nombre de réunions du CODIR qui sont passées à 6 dans l'année.

Les prochaines dates du Codir sont les suivantes : samedi 2 mars, mardi 16 avril, samedi 15 juin, samedi 31 août, samedi 19 octobre, samedi 14 décembre.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Annie BRISSOT signale que la formation PSC1 sera toujours assurée par l'UFOLEP, mais via le CDOS, pour un coût par stagiaire de 35€ au lieu de 52,50 €. Les inscriptions sont gérées par le CDOS.

Serge rappelle que le CODERANDO 77 est engagé avec la FDC 77 pour la participation à la semaine de l'éducation à la nature en direction des enfants des écoles. A ce jour 4 bénévoles vont devoir assurer les 7 jours par manque de volontaires. Serge fait appel aux bénévoles disponibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h45.